

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLERS-ALLERAND MONTCHENOT

Du 2 décembre 2019

Le 26 novembre 2019, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le lundi 2 décembre 2019 à 20h30, en Conseil Ordinaire.

L'an deux mil dix-neuf, le 2 décembre à 20h30, le Conseil Municipal de VILLERS-ALLERAND étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Wily DUBOS, Maire.

Etaient présents :

Wily DUBOS Maire, Jérôme ACKER, Didier de AMORIN, Olivier BAN, Dimitri BOUVIER, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Estelle COURTEIX, Clément GOELDEL Bernard JACQUINET, Olivier JALLU, Dominique PATEIRON, Laurent PATEIRON, Bernard WEILER.

Absent : Hubert FOURNET ayant donné son pouvoir à Jean-Marie CHAPPELLET

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 15

ORDRE DU JOUR

Intervention de Monsieur Casabianca Trésorier payeur général.

Informations diverses :

Commission Urbanisme : panneau électronique d'information.

Dépôt des archives communales aux Archives Départementales.

Aménagement de la terrasse face arrière de la mairie.

Aménagement de l'espace sportif.

Illuminations de Noël.

Questions diverses.

Le Maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal de signer d'une part la feuille de présence et d'autre part le procès-verbal du 7 octobre 2019. Aucune correction, aucune modification ne sont apportées.

Madame Estelle COURTEIX accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

- **Intervention de monsieur le Trésorier**

Monsieur Robert Casabianca, Trésorier payeur général est présent lors de ce conseil afin d'apporter son expertise et son conseil sur la gestion financière communale. Un document de valorisation financière est établi chaque année. Les résultats de la commune sont bons, la gestion est saine, les dépenses de fonctionnement en baisse régulière, avec une bonne capacité d'autofinancement. il qualifie notre commune d'économe.

Monsieur le Maire, Wily Dubos profite de sa présence pour avoir son avis sur le prochain vote du budget. En effet, les prochaines élections municipales ayant lieu le 15 mars 2020, doit-on voter un budget primitif avant cette échéance ou laisser la prochaine municipalité le voter ?

Monsieur Casabianca nous conseille d'opter pour le vote d'un budget primitif en amont des élections pour permettre le travail de la nouvelle municipalité dès son arrivée. Voter un budget après les élections ferait perdre 4 mois de travail. Il nous fait toutefois remarquer qu'il sera nécessaire de valider le compte de gestion au plus tôt.

Monsieur Casabianca nous annonce également la future transformation des services de la Trésorerie Générale. En septembre 2020, la Trésorerie de Reims Banlieue Bourgogne dont nous dépendons fermera. Il faudra nous tourner vers celle de Fismes. Toutefois les services aux communes seront renforcés avec des agents spécialisés pour le conseil.

L'ensemble des conseillers remercie Monsieur Casabianca pour sa présence ce soir et ses précieux conseils.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Aménagement de l'espace sportif.**

La parole est donnée à Olivier Ban. Le dossier est finalisé. L'appel d'offres est lancé. Un mois de délai est ensuite nécessaire pour les réponses, l'attribution des marchés suivra. Madame la Secrétaire nous a rassuré sur la pérennité des subventions qui nous ont été allouées pour ces travaux.

20 000 € par la CUGR jusque décembre 2020.

13 409 € par le Département jusque fin mars 2020.

29 821€ par le Conseil Régional jusqu'au 17 mai 2023.

24 071€ au titre de la DETR jusque la fin 2019

2 mois de travaux sont prévus.

Les conseillers actuels engagent le processus mais ne gèreront pas les travaux. Ils laisseront à la prochaine municipalité le soin de mener à bien le projet.

Olivier Ban rappelle le contenu du projet :

1ère phase : un terrain de foot, avec autour une piste d'athlétisme de 200m par 2m de large, un terrain de basket aux normes avec 2 panneaux et la remise en état du terrain en contrebas.

2ème phase : Installation d'un bloc sanitaire complet à côté de la benne à verre (container), avec bardage bois dans le style de celui de l'atelier municipal.

3ème phase : Installation de 2 blocs de stockage pour le CAVAM et le Tennis-Club (accueil-vestiaire) dont l'un sera ouvert sur l'intérieur du terrain de tennis couvert.

• **Rénovation du chemin de la Petite Barbarie.**

Monsieur Bernard Weiler présente aux conseillers le projet de rénovation 2020 du chemin de la Petite Barbarie reçu dernièrement de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

La route fera 4 mètres de large, avec un trottoir d'1m50 et un caniveau. Le coussin berlinois (« dos d'âne ») sera supprimé, un avaloir plat sera créé en bas de la route, ce qui obligera à ralentir. Le virage au niveau de l'intersection avec la rue de Montchenot sera modifié afin de ralentir les usagers de ce chemin.

Un courrier sera adressé aux riverains pour information, les travaux étant prévus pour 2020.

• **Panneau électronique d'information.**

La parole est donnée à Estelle Courteix.

4 entreprises ont été sollicitées. Les devis réceptionnés, le choix s'est porté sur la société Centaure Systems, société 100 % française pour la création et la fabrication de leurs panneaux.

C'est un panneau monochrome avec des LEDS CMS haute résolution blanches. Le caisson est en aluminium avec un polycarbonate anti reflets, anti casse et vandalisme qui protégera les leds.

Ce panneau nous permettra d'informer plus efficacement les habitants des événements communaux ou de tout autre information pertinente (associations, école, collecte déchets, horaires/fermeture Mairie, message d'alerte météo, etc....).

Le panneau est complété par une application smartphone gratuite et anonyme qui permet d'y retrouver les informations. Le choix de l'emplacement n'est, par contre, pas évident,

2 sites ont été retenus :

- Place des déportés, derrière la fontaine, au niveau du banc, tourné vers la rue Alphonse Hanin. Ce choix aurait l'avantage de toucher les piétons se rendant à l'école, l'église ou la Mairie. Mais le coût du raccordement électrique sera probablement plus conséquent, nous n'avons pas d'alimentation à proximité directe. Par ailleurs, l'impact sur le paysage n'est pas à négliger. (patrimoine, église, fontaine)
- Angle rue de Montchenot/Chemin de la Petite Barbarie, tourné de manière à être visible par les automobilistes venant de Montchenot. Cet emplacement est à proximité d'une alimentation électrique.

Après un tour de table, les conseillers valident l'emplacement de la rue de Montchenot.

Coût « clés en main » : 9 640 € HT (installation, mise en service, et formation), avec garantie pièce et main d'oeuvre de 2 ans.

Il sera à la charge de la commune la réalisation d'un massif béton, ainsi que la prise d'un abonnement pour la puce GPRS/3G.

Jean-Marie Chappellet se charge de demander un devis à la société SCEE pour le raccordement électrique.

• **Programmation voirie.**

1 - Rénovation des « Hirondelles » :

Les travaux ont entraîné une forte dégradation de la chaussée. Bernard Weiler nous informe que les dégâts ont été constatés par huissier, rue haute et rue Alphonse Hanin (le long de la propriété de M.Mme Dupouy.) La CUGR s'est engagée à réparer ces dégradations.

La fin des travaux dans la rue est prévue en février 2020.

2 - Rue de la Ferme :

La société Eurovia va intervenir pour recharger les manques de terre sur le bas coté gauche en descendant la rue de la Ferme direction Reims.

Cet apport de terre végétale permettra de combler le dénivelé entre la chaussée et le bas coté. Cela devrait mettre un point final au chantier.

Olivier Jallu intervient pour faire remarquer que la circulation au niveau de la sortie du lotissement devient dangereuse. Les usagers sortant du lotissement pensent être prioritaire par rapport aux automobilistes venant de la gauche (bas de la rue de la Ferme) et circulent vite, alors qu'ils sortent d'une propriété privée.

Monsieur le Maire précise qu'un courrier a été envoyé à la société City Immobilier afin qu'elle marque cette sortie par un stop par exemple. Courrier sans réponse à ce jour.

3 - Demande de Monsieur Frank Ledoux riverain du chemin des ruelles :

Monsieur Ledoux demande une remise en état du chemin. C'est un chemin jaune dont la compétence est celle de la commune.

Le Cabinet Dupont Miramont réalisera une estimation du travail à faire et du coût des travaux.

4 - Rue des Maivillers

Étant donné les fissures du haut de la rue des Maivillers, une demande, par fiche navette a été envoyée au Pôle de Rilly pour inscription dans la longue liste des travaux de voirie gérés par la Communauté Urbaine du Grand Reims.

• **Éclairage public.**

La parole est donnée à Jean-Marie Chappellet. L'entreprise de maintenance SCEE est intervenue sur notre parc d'éclairage public. L'opération vient d'être clôturée. Les opérations sont les suivantes : Ampoule BF, voir pour remplacer le matériel. Consultation des travaux effectués en se connectant sur www.siem51.fr.

Il reste à ce jour 17 lampadaires à remettre en état, notamment Allée Pierre Hans.

Bernard Jacquinet intervient pour suggérer de lister les extensions de réseaux nécessaires, afin que le SIEM puisse programmer ces travaux. Nous savons que les délais de réalisation peuvent être longs. (Rue de la Ferme, chemin de la Fosse aux Prés, mais aussi peut-être à Montchenot au niveau de l'abri-bus). Messieurs Goedel et Chappelet acceptent de donner les précisions à monsieur le Maire qui les transmettra à la Communauté Urbaine du Grand Reims.

- **Rue Favelet.**

Une interdiction aux plus de 3t5 a été mise en place, rue Favelet, rue du Plat Pain.

- **Demande des riverains de la rue du Plat Pain.**

Monsieur le Maire procède à la lecture du courrier de M.Mme Bigar, Fourrure et Lainez.

Ils demandent la pose d'un miroir de sécurité, la circulation s'étant intensifiée rue du Trou Favelet. La visibilité pour les automobilistes venant de la rue du plat pain est réduite.

Après échanges les conseillers à la majorité, tout en reconnaissant que cette intersection demande de l'attention, n'ont pas accepté que le maire fasse poser un miroir de sécurité, sachant que les riverains peuvent se soumettre aux règles du code de la route (priorité à droite).

- **Parc Régional**

La parole est donnée à Olivier Jallu. La nouvelle charte forestière a été signée, avec l'élection d'un nouveau président. Cette charte prévoit notamment de replanter la forêt en fonctions des besoins.

Dans 4 ans, il sera nécessaire de renouveler l'accréditation du PNR.

Le domaine de Commétreuil devrait être prochainement vendu, un acheteur s'étant présenté.

- **Rénovation de la fontaine rue du Voisin.**

Il n'y a pas de travail de ferronnerie mais un travail de peintre pour un nettoyage de la fenêtre. Olivier Ban et Dimitri Bouvier vont fournir à monsieur le Maire les coordonnées d'entreprises sérieuses à contacter pour ce travail. Le Parc Naturel Régional accorde des subventions pour les rénovations de patrimoine. Il faudra les solliciter.

- **Dépôt des archives municipales aux Archives Départementales**

Le maire lit des extraits du courrier envoyé par la Directrice des Archives Départementales madame Homer. La commune n'ayant pas obtenu le droit de conserver ses archives devra les déposer dans les bâtiments des archives départementales à Châlons. Aucune date limite

n'est fixée. Ce sont les archives antérieures à la seconde guerre mondiale qui sont principalement visées par ce dépôt et l'état civil de plus de 120 ans.

Jean-Marie Chappellet qui connaît très bien le fonds est chargé de préparer l'envoi avec un bordereau détaillant ce dont on se sépare.

- **Aménagement de la terrasse face arrière de la mairie.**

L'entreprise ABC TRAVAUX a été contactée. Le travail se fait avec difficultés. Nos demandes légitimes n'ont pas rencontré le sérieux que la mairie pouvait attendre d'une entreprise.

La parole est donnée à messieurs Weiler et Bouvier.

La réaction des conseillers est virulente et le conseil demande que le maire fasse un courrier en urgence, demandant à l'entrepreneur l'arrêt des travaux.

- **Journée de la Forêt Communale à Beaumont sur Vesle – 22 novembre 2019**

La parole est donnée à Bernard Weiler.

28 élus et une douzaine de représentants de l'association des communes forestières de la Marne et de l'ONF étaient présents lors de cette journée.

Sont intervenus : Madame Marjorie CASSAGNAUD ingénieur ONF, directrice de l'association des communes forestières de la Marne, Monsieur Joël Duvivier Président de l'Association des communes forestières de la Marne et Madame Clotilde BAYLE, ingénieur ONF et directrice de l'agence Aube-Marne et de Monsieur Luc LIBAULT responsable ONF de l'unité territoriale Ouest Marne. Ils ont fait le bilan de la gestion de l'année.

Il a été question pour la Forêt et les bois d'un bilan, d'une approche prospective. Les enjeux forestiers du prochain mandat et du 21ème siècle ont été énoncés.

Il a été souligné que les décisions en matière de gestion, engageaient la responsabilité des collectivités propriétaires de la forêt et de l'ONF. Une information essentielle à retenir de cette journée pour le plan de gestion des vingt prochaines années : le réchauffement climatique doit être pris en compte dans le choix des essences à replanter.

La chaufferie avec le bois communal de Beaumont sur Vesle est en cours d'installation. Cette chaudière à granulés que nous avons visitée est subventionnée à 80%.

Lors de cette Journée des communes Forestières de la Marne, il nous a été demandé de signer un appel à l'Etat pour la tenue d'assises de la forêt. Chaque conseiller est appelé à remplir et à signer le document présenté.

- **Illuminations de Noël.**

La parole est donnée à monsieur Jean-Marie Chappellet.

Les sapins sont arrivés. De nouvelles illuminations ont été commandées et reçues pour renouveler les guirlandes déjà bien anciennes et illuminer en plus la rue du Voisin. Elles seront installées Samedi 7 décembre à 9h00, les conseillers disponibles sont les bienvenus pour apporter leur aide.

- **Journée des aînés**

Le Centre d'Action Social Communal (CCAS) propose un déplacement exceptionnel en bus à Paris pour deux visites de sites prestigieux le mercredi 29 janvier 2020 à destination des personnes de plus de 65 ans.

Programme : Départ en bus à 9h 30 depuis la place des Déportés, Déjeuner dans le quartier de Bercy, Visite guidée de l'Assemblée Nationale à l'initiative de notre Député monsieur Éric Girardin à 14h40, Visite de la cathédrale et du caveau des gouverneurs des Invalides à 17h par monsieur Dominique Chappellet. Retour prévu aux alentours de 21 heures.

35 personnes sont déjà inscrites.

Les inscriptions seront closes le 7 décembre. Quelques places sont encore disponibles.

• **Projet de parking rue du Voisin pour une superficie d'environ 600 m2.**

Nous nous sommes tournés vers les nouveaux acheteurs de la propriété Nouvion afin de négocier l'achat d'une bande de 700 m2 environ. Leur décision de vendre ou non le terrain ne sera prise que lorsqu'ils occuperont les lieux, ayant beaucoup de mal à se projeter pour le moment. Ils attendent donc. S'ils envisagent la vente, elle serait sous condition de la construction d'un muret entre le parking et la propriété, du déplacement du portail et de ses grilles latérales à la place de la petite porte. La décision appartiendra à la nouvelle équipe municipale.

• **Installation des radars à Montchenot sur la RD951**

La société SPIE installera le radar pédagogique en bas de la côte de Montchenot.

Le département a demandé le changement de la place initialement prévue. Le radar sera installé à 100m du panneau Villers-Allerand près du passage piétons éclairé. Le socle enfouit en terre.

Le radar double sens sera, quant à lui, installé en janvier 2020 en remplacement du radar volontairement dégradé et incendié, en haut de Montchenot.

• **Enquête comptage sur la RD26 menée par la société ALYCE**

Elle nous apporte les informations suivantes :

- environ 1 000 véhicules par jour et par sens de circulation,
- 20 à 25 PL par jour et par sens les jours ouvrés et aucun le week end,
- des maximums PL journaliers observés les mardis et jeudis dans les 2 sens,
- une période horaire qui concentre quasiment tout le trafic PL de 6h à 18h.

Une journée supplémentaire d'enquête, un mardi ou un jeudi, du mois de décembre complétera la première, afin de questionner les chauffeurs PL sur leur origine, destination, type de poids lourds aide marchandises, motif de passage dans la commune.

• **La Rosière**

Mardi 19 Novembre dernier, un temps fort pour 8 classes rémoises à l'occasion des 100 ans de l'école de Plein Air, dirigée par Blanche Cavarrot et des droits de l'enfant a été

organisé par la ville de Reims. La commune y a participé avec prêt de salles et de documents dont des photos de Bernard Weiler et une exposition de Jean-Marie Chappellet.

« L'engagement de la commune de Villers-Allerand a été particulièrement apprécié des participants, qu'il s'agisse des éléments en exposition ou de l'animation par les élus eux-mêmes. Pour l'organisation, la mise à disposition des salles de la Mairie nous a été d'une aide précieuse, et j'espère que nous pourrons ainsi continuer à affirmer l'ancrage territorial des structures d'accueil de mineurs de la Ville de Reims au sein de votre beau village » nous a écrit le responsable monsieur Dufour.

- **Aménagement de la pergola du Parc de la petite barbarie (derrière le terrain de tennis).**

Nous pensons qu'il faut revoir le projet avec une autre entreprise afin de garder la même finalité : une bâche de toit mise en place pour plusieurs semaines ou plusieurs mois (été) et des joues latérales mise en place suivant les besoins.

La structure est à modifier ou à remplacer. Le métallier IS Métallerie de Reims a été contacté pour un état des lieux et une proposition de modification ou de nouvelle structure..

- **Commission des impôts**

Une réunion de la commission est prévue le lundi 13 janvier à 9h 30 avec monsieur Barbier.

QUESTIONS DIVERSES

Un conseiller intervient pour faire remarquer l'état de la rue de Montchenot du fait des travaux de construction d'habitation, à signaler au propriétaire monsieur Jérémy Martin.

Il souligne aussi le manque de réactivité de la gendarmerie suite aux derniers faits de cambriolages rue Alphonse Hanin et Faubert notamment. Bernard Weiler appuie cette remarque en soulignant que les référents de la participation n'ont pas été informés de ces faits.

Dimitri Bouvier souhaiterait que l'éclairage public soit rallumé la nuit.

- **Manifestations à venir :**

- **Samedi 14 décembre 2019** : Le Noël de Villers par la Récré

Au programme :

*16h00 à 19h00 : Goûter auprès de notre crêperie / buvette

*16h30 : Projection pour les plus jeunes du conte musical « Le Soldat Rose » de L. Chedid et P.-D. Burgaud (salle aménagée au 1er étage)

*18h00 : Visite du Père Noël 18h30 : Projection pour les ados d'un film au choix dans notre cinémathèque (Charlie et la Chocolaterie, Harry Potter, Le Monde de Narnia, The Hobbit...)

*19h00 : Apéritif (Les places pour la Raclette "Party" étant limitées, merci de réserver par mail : larecre.villers@gmail.com, ou par téléphone : 06 64 40 54 30

- **Vendredi 10 janvier 2020 - 19h** : Cérémonie des Voeux

- **Mercredi 29 janvier 2020** : Déplacement à Paris pour le CCAS

- **Vendredi 31 janvier 2020 - 18 h 30** : Les Flâneries cérébrales « Appert »

- **Vendredi 13 mars 2020 - 18h30** : Les Flâneries cérébrales « Chrétien de Troyes »

Dates des prochains conseils :

Lundi 6 janvier 2020 - Lundi 3 février 2020 - Lundi 2 mars 2020

Plus personne ne souhaitant la parole, la séance est levée à 23h15